



Suite à une plainte posée contre moi

Par **cath**, le **14/11/2012 à 22:30**

Peux t o, demander à Monsieur de procureur de la république que j'ai accès à la plainte pour que je puisse me défendre ? mon avocate traîne à ce sujet et moi je veux savoir tout de suiter
Merci Cath

Par **herve38940**, le **20/11/2012 à 22:15**

Bonjour et non malheureusement seul les avocats ont acces aux documents du parquet
rnrnCordialement

Par **cath**, le **22/11/2012 à 03:03**

Bonsoir Hervé, et merci de tout mon coeur de m'avoir répondu. En fait le code pénal prévoit une lecture de la plainte selon mon avocate.
Mais rien dans ce cauchemar que l'on me fait vivre n'est correct. Quand ce policier m'a téléphoné c'était seulement pour me martyriser, il aurait dû me convoquer pour que je lise et réponde à cette plain
J'ai affaire à un kiné malsain et à un ripou de flic
Hier je me suis rendue à nouveau au commissariat d'Echirolles, et un autre policier m'a écouté. Il m'a dit d'écrire tout ce que l'on m'avait fait et d'envoyer une lettre à l'hotel de police de grenoble et d'en faire une copie pour eux - c'est ce que j'ai fait aujourd'hui
Merci encore et encore Hervé et j'espère à bientôt pour pouvoir échanger avec vous
Cath

Par **herve38940**, le **22/11/2012** à **09:11**

Arrete tu habites à grenoble ???nnrnMoi aussi j' habite l isere j ai habité 15 ans échirolles

Par **cath**, le **22/11/2012** à **12:25**

Oui à claix et toi ?

Par **herve38940**, le **22/11/2012** à **14:08**

Vers la cote saint andré